



**Le président du Parlement le sénateur Dieuseul Simon Desras a écrit lundi au chef de l'état pour informer le président Michel Martelly de la décision du corps législatif de ne pas désigner ses trois représentants au sein du Conseil électoral permanent.**

Le parlementaire a suggéré une rencontre nationale entre les forces vives du pays pour éviter une crise politique concernant la formation d'un Conseil électoral permanent rappelant que le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire était divisé sur la question.